

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 7 MARS 2014

Séance ordinaire du Conseil Municipal du vendredi 7 mars 2014 à 20 H, en la salle de la Mairie de Wittisheim, après convocation d'usage légale et mesures de publicité prévues par le Code général des collectivités territoriales en date du 25 février 2014.

La séance est ouverte par M. le Maire, André KRETZ, qui salue les membres présents pour cette réunion ;

Huguette BARONDEAU, Jean-Marie BECK, Justin FAHRNER, Jean-Blaise FEIST, Martine FRANTZ, Rachel GRUSSENMEYER, Dominique HEILIGENSTEIN, Christophe KNOBLOCH, Jeannot LOOS Eric MEMHELD, Joseph MEMHELD, Michaël MULLER, Laurent RINGEISEN, Christian SCHAUNER, Edith SCHWAB, Gilbert SEYLLER et Jean-Michel STIRMEL

Absente excusée :

Geneviève GROSSHENY donne procuration à Christian SCHAUNER

Secrétaire de séance : Christophe KNOBLOCH

Assistante déléguée au secrétariat : Emilie SCHUTZ

Ordre du jour

1. Adoption du procès verbal de la séance du 16 décembre 2013
2. Finances
 - a) Approbation des comptes administratifs 2013
 - b) Affectation du résultat 2013
 - c) Approbation des comptes de gestion
3. Elections municipales – Etablissement du bureau de vote
4. Divers
 - a) Droit de préemption

Le Maire ouvre la dernière séance de sa mandature en rappelant combien cette séance est particulière puisque c'est la dernière du mandat Il a souhaité saisir cette ultime présidence de la mandature pour remercier et féliciter celles et ceux qui se sont investis au sein de cette instance.

Il a souligné combien - en tant que maire sortant- il a apprécié d'exercer ces fonctions. Il dit d'ailleurs qu' « On ne quitte pas une fonction que l'on a choisie, et dans laquelle on a apprécié chaque moment passé, sans éprouver du regret ou ressentir de la tristesse. Je mesure la chance qui a été la mienne de travailler avec des élu(es), des services, des collaborateurs, mobilisés et impliqués, pour faire aboutir les projets de la commune. »

Il ajoute que « Malgré des débats passionnés, parfois vifs, nos échanges ont toujours été guidés par les intérêts de notre village et de sa population que nous n'avons eu de cesse de défendre, au-delà des opinions, des convictions qui sont les nôtres. »

Il poursuit en précisant que certains cessent leurs fonctions et que d'autres se représentent et insiste sur la reconnaissance qu'il porte aux conseillers, même si, ajoute-il « dans cette assemblée, il n'y avait pas d'opposition au sens d'un parti, il n'y a pas eu d'accord sur certains points et je n'oublie pas le nombre (anormal) d'abstentions lors de l'élection du maire et des adjoints en 2008 ».

Il achève sur ces mots : « Je « partirai » la conscience en paix, avec la conviction, humble et modeste, d'avoir tenté de faire mieux vivre notre village en réussissant à vous convaincre parfois de nous suivre dans nos propositions.

Notre démocratie a, plus que jamais, besoin d'engagement citoyen, de volontaires et de bénévoles pour travailler au service de tous.

En ouvrant cette séance, je veux aussi rappeler notre engagement à travailler utilement pour notre village et ses habitants jusqu'au terme de ce mandat. »

1. Adoption du procès verbal de la séance du 16 décembre 2013

Le Maire rappelle les points essentiels traités lors de la séance du 16 décembre 2013. Aucun commentaire ni remarque n'ayant été formulé à l'issue de la transmission du Procès Verbal, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Finances

a) Approbation des comptes administratifs 2013

Jean-Marie BECK a fait une présentation détaillée des dépenses de fonctionnement inscrites au Compte Administratif 2013 sur diaporama, au cours de la séance.

Compte administratif - Commune

I. Fonctionnement

Recettes :	1 172 931,22 €
Dépenses :	846 305,50 €
<u>Excédent de fonctionnement 2012 (c/002):</u>	647 172,70 €
<i>Excédent de fonctionnement 2013 :</i>	<i>973 798,42 €</i>

II Investissement

Recettes :	229 024,56 €
Dépenses :	510 684,42 €
<u>Excédent d'investissement 2012 (c/001) :</u>	177 796,98 €
<i>Déficit d'investissement 2013 :</i>	<i>103 862,88 €</i>

Excédent de l'année 2013 : **869 935,54 €**

Le Maire quitte la salle. L'adjoint Justin FAHRNER prend la parole et demande aux conseillers de procéder au vote du compte administratif.
Adopté à l'unanimité.

Compte administratif - Lotissement 4^{ème} tranche

I. Fonctionnement

Recettes :	90 986,79 €
Dépenses :	4 699,16 €
<u>Excédent de fonctionnement 2012 (c/002):</u>	200 446,00 €
<i>Excédent de fonctionnement 2013 :</i>	<i>286 733,60 €</i>

II Investissement

Recettes :	235 000,00 €
Dépenses :	502 349,58 €
<u>Excédent d'investissement 2012 (c/001) :</u>	34 960,98 €
<i>Déficit d'investissement 2013 :</i>	<i>232 388,60 €</i>

Le Maire quitte la salle. L'adjoint Justin FAHRNER prend la parole et demande aux conseillers de procéder au vote du compte administratif.
Adopté à l'unanimité.

b) Affectation du résultat 2013

Résultat – Commune

Vu le Compte administratif 2013, il est proposé :

- d'inscrire au compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté, la somme de 869 935,54 €
 - d'inscrire au compte 001 – Déficit d'investissement reporté, la somme de 103 862,88 €
- Adopté à l'unanimité.

c) Approbation des comptes de gestion

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2013 pour la commune et le lotissement de la Gare 4^{ème} tranche,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan des exercices 2012, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE, à l'unanimité

que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2013 par le Trésorier, visés et certifiés conforme par l'Ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3. Elections municipales – Etablissement du bureau de vote

Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures. La présence de tous les conseillers est souhaitée pour le dépouillement.

Le bureau de vote est fixé comme suit, le Maire assurant l'ouverture:

8 h 00 à 10 h 00	1. André KRETZ 2. Rachel GRUSSENMEYER 3. Jeannot LOOS 4. Joseph MEMHELD 5. Martine FRANTZ
10h 00 à 12 h 00	1. André KRETZ 2. Eric MEMHELD 3. Christian SCHAUNER 4. Christophe KNOBLOCH 5. Laurent RINGEISEN
12 h 00 à 14 h 00	1. Geneviève GROSSHENY 2. Michaël MULLER 3. Gilbert SEYLLER 4. Jean-Michel STIRMEL 5. Justin FAHRNER
14 h 00 à 16 h 00	1. Justin FAHRNER 2. André KRETZ 3. Jean-Marie BEK 4. Edith SCHWAB 5. Huguette BARONDEAU
16 h 00 à 18 h 00	1. Jean-Blaise FEIST 2. Dominique HEILIGENSTEIN 3. André KRETZ 4. Jean-Marie BEK 5. Edith SCHWAB

4. Divers

a) Droit de préemption

La Commune n'a pas fait valoir le droit de préemption lors des transactions suivantes :

- De la SARL SOREVAC à Mme Vanessa FERRY, pour l'habitation située section 24, parcelle 306/152, lieu dit Unterfeld bei Der Ueberfahrt et d'une superficie de 630 m².
- Des conjoints SCHMITT à M. et Mme Jean ZIRGEL, pour l'habitation située section 1, parcelle 88, 17 rue de la Mairie et d'une superficie de 536 m².
- Des conjoints STRUB/MULLER à M. Michaël METZ et Mme Aude VOEGELE, pour l'habitation située section 21, parcelle 496/139 et 499/140, 4 rue des Lilas et d'une superficie de 540 m².
- De l'Union des Coopérateurs d'Alsace à la société SOVAL (filiale du groupe CARREFOUR), pour l'habitation située section 1, parcelle 31, 8 rue des Chevaliers et d'une superficie de 279 m².
- De M. et Mme François Xavier MEMHELD à M. et Mme Khalid LAHOUAOUI, pour le terrain situé section 40, parcelle 225/185, lieu dit Oberfeld et d'une superficie de 7,35 ares.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 21h15.

Le Secrétaire de séance,
Christophe KNOBLOCH.

Le Maire,
André KRETZ.